



**COMITE DEPARTEMENTAL de BADMINTON**  
**de l'YONNE CDBa 89**

**RAPPORT DE L'ASSEMBLEE GENERALE SAISON 2011 / 2012**

Qui s'est déroulée le Jeudi 28 Juin 2012 à 19h30 à HERY (89550)  
à la Maison des Associations, rue Charles Rolland.

**MEMBRES DU BUREAU :**

Présents : Françoise BARBOTTE (trésorière), Emmanuel BRAUD, Samuel DESCHAMPS, Eric KRÄHENBÜHL (secrétaire), Bruno POTHIER (président), François PRUDENT, Thierry RATEAU.

Excusée : Emilie FAURE

Absents : Cyril HUGOT (vice-président), Bertrand MARC.

**MEMBRES DES COMMISSIONS (non membres du Bureau) : Benoît CHAISY**

**CLUBS et nombre de représentants par club :**

CLUBS	Nombre de LICENCIES fin de saison 2011-2012	NB de représentants théoriques	Nombre de VOIX théoriques	Nombre de représentants réels	Nombre de VOIX réelles
Aillant	69	3	6 (2-2-2)	3	6
Auxerre	161	4	12 (3-3-3-3)	3	9
Avallon	80	3	8 (3-3-2)		
Hery	11	2	2 (1-1)	1	1
Joigny	55	3	6 (2-2-2)	1	2
Noyers-sur-Serein	103	4	10 (3-3-2-2)	1	3
St valérien	65	3	6 (2-2-2)		
Sens	144	4	10 (3-3-2-2)	4	10
Tonnerre	58	3	6 (2-2-2)	2	4
Villeneuve-sur-yonne	62	3	6 (2-2-2)		
<b>TOTAUX</b>		<b>32</b>	<b>72</b>	<b>15</b>	<b>35</b>

**1/ Avec 15 représentants et 35 voix au total, le quorum est atteint (il faut le ¼ des représentants et le ¼ des voix pour que l'AG soit valable).**

**2/ Le président ouvre la séance vers 20H en remerciant les présents et les participants à la réunion ;  
Le compte-rendu de l'assemblée générale de la saison 2010 / 2011 est approuvé à l'unanimité moins une abstention.**

**3/ RAPPORT MORAL DU PRESIDENT :**

**Voir feuille jointe**

**4/ RAPPORT FINANCIER (bilan arrêté le 31/08/2011)**

**Budget prévisionnel (sur la base du précédent prévisionnel)**

Le rapport financier 2010-2011 est approuvé à l'unanimité moins 1 abstention (perte de 2324,41 €). L'Yonne comptait 752 licenciés en 2010/2011 et 808 en 2011/2012 (soit +7.4%).

La ligue a voté une subvention de 1000 € à chaque Codep de Bourgogne pour valoriser leurs actions de développement.

Sur cette saison, le bénéfice est de 1927,35 € pour le moment.

La trésorerie disponible à ce jour est de 6580,33 € se décomposant en livret A pour 6296,50 € en caisse pour 2,50 € et 281,33 € en CCP. Il faut ajouter à cela 5671 € de créances « clients » (ce que les Clubs nous doivent en tubes de volant et/ou inscriptions aux championnats).

Ce qui nous fait au total : 5671 + 6580,33 : 12251,33 € et 835,48 € de dettes au 27.06.2012.

- Interruption de séance de 30 min pour la collation -

## 5/ Rapport des commissions et Projets pour la saison 2011/2012

### **BILAN DE LA COMMISSION SAMBAD**

#### **Sambads :**

le 1er à Avallon s'est bien passé, grosse participation, et des problèmes de licences car trop tôt dans la saison + problème de plantage de l'informatique (d'où un rattrapage manuscrit de François - JA)

le 2ème à Noyers : 104 inscrits sur la Journée !

3ème à Tonnerre en Février : les D3 (seuls D4 et NC acceptés à l'inscription) ont été refusés pour des questions de faisabilité, ce qui a occasionné des problèmes de compréhension & de communication.

4ème à Auxerre (Aillant n'a pas eu la salle du fait de la municipalité) s'est bien déroulé aussi.

Au final, on peut dire que les Sambads marchent « trop bien ». François remercie les clubs d'Auxerre et Aillant pour l'organisation devant les difficultés rencontrées suite au défaut de salle

Pour la saison prochaine 2012-2013, au vu du succès des SamBads, François affirme que les sambads doivent se jouer le Samedi, uniquement ouvert aux NC car même avec 7, 9 voir 12 terrains, on ne pourra pas tenir les horaires avec trop d'inscrits. Cette disposition est votée à l'unanimité par l'assemblée.

Il y aura toujours 4 dates de Sambads, calquées sur les dates d'interclubs, dans des salles de 7 terrains minimum. Les Sambads seront ouverts comme cette saison aux catégories Poussins, Benjamins & Minimes. François évoque la création d'un niveau têtard, à voir par rapport au filet plus bas et si ça passe pour l'organisation.

Il est rappelé que le Sambat voulait aussi faire découvrir, aux clubs accueillants, la compétition pour les inciter à faire leur tournoi jeunes « clubs ».

*Il serait donc souhaitable, pour les clubs ayant des jeunes, de mettre en place des « Tournois Jeunes » afin d'étoffer l'offre de compétitions de proximité, à destination notamment des joueurs classés qui ne pourront plus faire les Sambads à compter de la saison prochaine (2012-2013).*

**NB : il faudra penser à demander à Bertrand pour qu'il en fasse au moins un dans la saison.**

**François se propose de s'occuper de la mise en place du Sambat en début de saison MAIS, LE CODEP RECHERCHE UN VOLONTAIRE, ENCADRE SI BESOIN PAR FRANCOIS AU DEBUT, POUR S'OCCUPER DES SAMBADS LA SAISON PROCHAINE (2012-2013).**

### **BILAN DE LA COMMISSION JEUNES**

**Stages :** suite à la déconvenue du 1er Stage Jeunes « élite » du 11.11.2011, 4 stages Passbad ont été organisés. Ceux-ci visant à former des adultes afin qu'ils puissent faire passer dans leurs clubs les « Plumes » Fédérales (évaluation du niveau des jeunes via des « épreuves/exercices »).

Peu d'adultes ont suivis cette formation (3 à 4 selon les dates) et une quinzaine de jeunes, mais représentants peu de clubs, ont participé à ces stages.

Jonathan nous informe que le dernier stage, la semaine dernière, avec la formation de 3 adultes

dont Jean-Marie Bocchi ainsi que Julien qui va l'aider au sein du CBPN et seulement 6 enfants, était à l'image des précédents : trop peu de participants par rapport au coût que chaque stage représente pour le Codep. L'idéal serait de pouvoir former au moins 6/7 adultes à chaque stage, sachant que chacun peut suivre tous les stages d'une saison.

L'info est pourtant bien passée par Jonathan, qui a envoyé beaucoup de mails. Les dates et le calendrier sont également mis sur le site web du Codep.

**La formule est à réétudier pour la saison prochaine afin d'essayer d'intéresser des encadrants dans les Clubs.**

Un problème de disponibilité d'un des 2 membres du Codep a pénalisé ces actions ; elles n'ont pas, par ailleurs, rencontré l'adhésion de tout le monde.

**Projets** pour la saison à venir : La Ligue via Damien ne peut pas s'occuper de l'Elite car l'intitulé de son poste est « Coordinateur ETR », donc l'Yonne devra s'occuper de tous les Jeunes (Classés et Elite).

Pour la saison prochaine, il est envisagé de maintenir des stages Elite et des Stages Passbad afin d'avoir une offre qui puisse répondre à tous les besoins, sachant que la Ligue ne peut pas grand chose pour nos jeunes icaunais (voir par exemple le cas d'Alice Tupinier). Manu nous fait part du cas d'une Jeune (prise en pôle espoir), prise financièrement en charge par la Ligue; mais cela revient très cher et le nombre de Jeunes est forcément très limité.

Il est envisagé de demander, aux participants aux stages Elite, d'encadrer en contrepartie les Stages PassBads et de s'assurer de leur engagement aux stages (PassBad et Elite) via une caution de 50€(qui viendrait du Club du participant).

A voir éventuellement pour faire un stage PassBad le Samedi et Elite le Dimanche.

Discussions autour des critères de sélection des Jeunes par Damien dont la compétence n'est pas mise en cause ; Damien se doit aussi de suivre les directives du DAR et rendre des comptes à la Fédé / DTN (remplir 15 pages sur chaque jeune avec des questions fouillées et pointues notamment).

Chaque Codep est censé mettre en place et suivre un DAD, nos meilleures jeunes devraient rentrer dans ce dispositif s'il était mis en place.

### **RAPPORT DE LA COMMISSION INTERCLUBS DEPARTEMENTAL**

#### **Voir résultat complet sur les feuilles jointes**

En D1 : 1<sup>er</sup> ASB1, 2<sup>ème</sup> UCS1 & 3<sup>ème</sup> SA2

En D2 : 1<sup>er</sup> SOBC1, 2<sup>ème</sup> SA4 & 3<sup>ème</sup> SA3

En D3 : 1<sup>er</sup> ASB2, 2<sup>ème</sup> ABBA2 & 3<sup>ème</sup> UCS2

En D4 : 1<sup>er</sup> SOBC2, 2<sup>ème</sup> CBNA2

L'idée d'une sanction pour 1 équipe qui finie 1ère de chacun des niveaux des ICD et ne veut pas monter dans le niveau supérieur est évoquée : sanction financière, sanction d'inscription non possible pour la saison suivante. **Piste à étudier avant les inscriptions des clubs aux ICD.**

Intervention des représentants du Club d'Aillant : Pourquoi ne pas faire monter le 2ème ou le 3ème, bref, l'équipe qui ne se désiste pas ? Aillant avance des raisons financières justifiant leur refus de monter en régional.

Avis du Codep (incitatif) : Avec des joueurs de niveau régional et une équipe refusant de monter à chaque saison, d'autres clubs n'ont pas la possibilité de le faire les saisons suivantes car il y a toujours l'équipe la plus forte mais qui joue toujours en départemental !

C'est contre la logique sportive et le principe des interclubs. La ligue veut aussi un maximum de clubs des différents coins de bourgognes représentés dans les ICR. Le rayonnement sportif, l'exemplarité (auprès des joueurs notamment), l'image par rapport à la commune, sont des arguments supplémentaires qui devraient inciter à « jouer à son niveau ».

Le nombre d'équipe est encore en augmentation cette saison avec 22 à 23 équipes et ce, grâce à des plages horaires de 9 à 18 h dans des gymnases de 7 terrains mini.

L'impression générale des joueurs qui participent est bonne.

Pour une facilité d'organisation, il faudrait, au moins sur 1 journée d'ICD, une 2ème salle avec un autre JA (les hauts d'Auxerre avec les 12 terrains par exemple).

**Benoît propose de faire le point en début de saison prochaine lors d'une réunion, afin de définir la meilleure option en fonction du nombre d'équipes inscrites.**

A voir pour limiter le nb d'inscrits par clubs (pb à la saisie de trop nombreux joueurs).

On pourrait aussi limiter les inscriptions à 24 équipes ; Côté pourrait être intégré en R2 la saison prochaine.

La régionale se jouera a priori sur 4 jours la saison prochaine avec R1 et R2.

## **RAPPORT DE LA COMMISSION « ORGANISATION DES CHAMPIONNATS DE L'YONNE »**

RAS, tout s'est bien passé hormis un p'tit loupé sur les coupes.

### **6&7/ POINT SUR LE TIMBRE DEPARTEMENTAL & LA LICENCE CODEP**

Les prix de cette saison seront maintenus en 2012/2013: 2 € sur les licences Jeunes & Adultes et 1 € sur les licences moins de 9 ans suite au vote à l'unanimité pour cette proposition.

Concernant la licence codep, ce n'est toujours pas possible de le rentrer dans Poona et ce n'est pas reconnu par la Fédé. On fixe toutefois la licence à 40 €

### **8/ SUBVENTION CONSEIL GENERAL & CNDS 2012**

Concernant le CNDS, au vu de la complexité du dossier à monter (obligation de suivre une formation !) et n'ayant eu d'autre part personne d'intéressé pour s'en occuper, le Codep a décidé de ne pas faire de dossier de demande de subvention cette saison.

Concernant la subvention du Conseil Général de l'Yonne, le montant alloué au Codep cette saison est d'environ 8000 €, somme ventilée comme habituellement via notre fameuse formule (formule reconduite à l'unanimité lors de la présente AG).

Nous avons aussi reçu une aide de fonctionnement de 845 €

### **9/ POINT SUR LE CNDS 2013 (Quelles actions)**

Nous verrons si les conditions d'octroi ont évoluées. Dans la négative, et si personne ne veut s'en occuper, nous aurons la même position que cette saison.

### **10/ Offre volants Codep et Bilan du partenariat LardéSports / Codep + Autres propositions de partenariat & allocation de la dotation de 1500 €(pour 1020 tubes)**

Concernant les 1500€ de dotation de notre partenaire LardéSports, le choix se porte sur l'achat de raquettes jeunes et adultes qui seront redistribuées dans tous les clubs de l'Yonne à la rentrée. A commander avant le 31.07.2012.

Après discussions sur les différentes propositions de partenariats Codep pour notamment le groupement d'achat des volants, l'assemblée procède au vote :

Qui est pour le maintien du principe d'un partenariat : 1 abstention (2 voix) 17 pour (25 voix) – proposition acceptée.

Qui est pour l'engagement du Codep avec la société :

Trinidad : 0 voix

Lardésports : 0 voix

Racketstore : 12 voix pour.

C'est donc ce dernier qui est retenu en tant que partenaire du Codep pour la saison 2012-2013.

**Le codep devra faire un courriel pour qu'il adresse les tubes directement à chaque club et pour lui transmettre le nom d'un contact dans chaque club voulant intégrer ce nouveau partenariat.**

## **11/ Nouvelles et Infos de la ligue**

Championnats Régionaux Simple 27/28 Avril 2013

Doubles 4/5 Mai 2013

Ce sera une formule Open avec tous les niveaux mélangés.

Pour le barrage d'ICR ce sera aussi le 4/5 Mai 2013

La ligue a augmenté son timbre à 5 € et celui de la Fédération à 6 €

Suite à l'AG électorale de la Ligue de Bourgogne de Badminton, ont été élus :

François PRUDENT au poste de Secrétaire adjoint

Emanuel BRAUD au poste de Trésorier

Eric LUCANTONIO au poste de Président

Nouveau Classement Fédé en vigueur à la rentrée avec rajout de 2 nouvelles lettres.

Date de l'AG de la Ligue pour la saison 2012-2013: le 1<sup>er</sup> Juin 2013

Evocation du retour de Florian Bitzer en Bourgogne. Il se tient à disposition des clubs/codeps bourguignons pour entraîner/encadrer.

La Ligue va faire appel à ses services 2 soirs par semaine pour environ 12 joueurs étudiants à Dijon, s'ils font partie des équipes régionales de leur club et s'ils sont inscrits dans des clubs hors agglomération Dijonnaise (soit 2 entraînements payés par la Ligue).

## **12/ CALENDRIER 2012/2013 & PROGRAMMATION des DIVERSES COMPETITIONS & annonces de TOURNOIS**

**Voir feuille jointe**

## **13/ Présentation et topo sur le site Internet du Codep**

Un GRAND MERCI à Samuel qui a mis en place le site du CDBa89 et qui s'occupe de son suivi !

l'adresse du site: [www.badminton89.com](http://www.badminton89.com)

l'adresse mail : [contact@badminton89.com](mailto:contact@badminton89.com)

Samuel demande que lui soit remonté les informations afin qu'il les mette sur le site.

A voir éventuellement pour mettre aussi les comptes rendus du CA mais pour ça, il faudra sûrement un code d'accès car ce sont des infos réservées aux licenciés.

## **14/ Succession des Postes à pourvoir au sein du Codep (Président, Vice-Président, Trésorier, Secrétaire) du fait de l'expiration des 4 ans de Mandat.**

Suite à la fin de mandat (année olympique) du bureau, sont sortants : François BARBOTTE, Bruno POTHIER & Eric KRÄHENBÜHL, Cyril HUGOT.

Après consultation de l'assemblée, les personnes suivantes souhaitent intégrer le conseil d'administration (CA) du CDBa89 pour la saison 2012-2013 :

Françoise BARBOTTE, Emanuel BRAUD, Germain CATHELIN, Samuel DESCHAMPS, Eric KRÄHENBÜHL, Gaëtan MONTOYA, Jonathan NORMAND, Jean-Michel PIERRELEE, Bruno POTHIER, François PRUDENT & Thierry RATEAU.

Les personnes susnommées forment donc le nouveau CA du Codep.

Après délibération, le conseil d'administration annonce à l'assemblée les postes pris par

Françoise BARBOTTE : Trésorière

Germain CATHELIN : Secrétaire

François PRUDENT : Vice-Président

Eric KRÄHENBÜHL : Secrétaire adjoint

La candidature de Bruno POTHIER au poste de Président du CDBa89 est soumise au vote de l'assemblée : candidature acceptée à l'unanimité.

Bruno POTHIER : Président

## 15/ Responsables des Commissions (Jeunes , Sambads, Interclubs, Championnats)

**Jeunes :** Jonathan NORMAND et Sophie TARTARIN se proposent en tant que responsables de la Commission Jeunes et invitent toutes les bonnes volontés actives à venir les aider dans cette commission.

**Interclubs :** Benoît CHAISY

**Championnats départemental :** Emilie FAURE & Co. (Bruno POTHIER et Thierry RATEAU)

**Sambads :** ***POSTE A POURVOIR !!!! Appel à candidature***

## 16/ Election des représentants du Codep à l'AG de la Ligue

Se présentent et sont élus à l'unanimité aux fonctions de représentants du CDBa89 à l'AG de la Ligue de Bourgogne :

*Françoise BARBOTTE, Emilie JOANNIS, Emmanuel BRAUD, Samuel DESCHAMPS, Eric KRÄHENBÜHL, Bruno POTHIER, François PRUDENT, Thierry RATEAU, Benoît CHAISY, Gaëtan MONTOYA, Germain CATHELIN, , Jonathan NORMAND, Jérôme DELIGAND, Jean-Michel PIERRELEE, Cyrille DURCAZE.*

## 17/ Questions Diverses

Jérôme DELIGAND demande qui a créé le Logo du CDBa89 car il le trouve « très moche ». Personne ne voulant satisfaire sa « curiosité », la séance est levée vers 23h59.